heur au patriote proscrit! Honte à l'Europe assistant impassible à l'égorgement de deux républiques! Mort aux judas! aux traîtres! aux Bazaines!»

Devant le monument, deux piquets, l'un du 124e régiment d'infanterie de ligne, l'autre du 16e bataillon d'artillerie de forteresse, rendent les honneurs. Ils sont également acclamés par les deux cortèges aux cris de : « Vive l'armée! Vive la République! »

La musique joue la *Marseillaise*; tous les assistants se découvrent sous la pluie et le docteur Boullet prend la parole pour rendre hommage, dans un discours empreint de l'amour ardent de la République et de la patrie, aux soldats tombés sur le territoire de Rueil pour la défense de la France et de la liberté. MM. Haussmann, député, et Beer, conseiller municipal, parlent ensuite dans le même sens. Leurs allocutions sont accueillies par les cris de : « Vive la République! »

Puis c'est le tour des orateurs nationalistes. M. Dumonteil, le remplaçant de Paul Déroulède comme chef de la Ligue des patriotes, est en tête. Tous leurs discours sont pleins naturellement d'allusions aux derniers événements politiques et ont surtout pour but d'attaquer le régime actuel et d'en exalter les adversaires, en particulier M. Paul Déroulède.

De vives protestations se font entendre dans le camp des républicains. On répond aux cris de : « Vive Déroulède! Vive l'armée! » par ceux de : « Vive la République! A bas la calotte! » etc. Quelques bousculades se produisent même; mais l'ordre est vite rétabli par des agents présents sous les ordres de M. Bernard.

Enfin, après deux heures environ de ces manifestations en sens contraires, les cortèges se remettent en marche pour aller au cimetière de Rueil rendre hommage aux victimes de la guerre qui y ont été enterrées. La recommencent les discours tenus à peu près par les mêmes orateurs; mais les assistants, trempés par les averses glaciales de l'après-midi, sont beaucoup moins ardents à la controverse. Ils se séparent bientôt pour regagner pédestrement la station du chemin de fer, au milieu d'un lac de boue qui ne rappelle que trop exactement aux anciens combattants du 19 janvier l'état du terrain dans cette funeste journée.

Le Cercle républicain des Ternes et de la Plaine-Monceau est allé, comme chaque année, déposer une couronne sur le monument des francs-tireurs tués à Montretout. MM. Gastebois, président, et Raoul Bompard, député, ont prononcé des allocutions.

EN PROVINCE.

Dijon. — Les fêtes commémoratives de la défense de 1871, dont nous avons parlé hier, se sont continuées aujourd'hui.

Après être allés hier en pèlerinage auprès de la pierre élevée en souvenir de la prise, le 23 janvier, du drapeau du 9e poméranien (61e royal), les comités patriotiques ont visité, cet après-midi, le monument du général polonais Bossak-Hauke, érigé au Bois-du-Chêne, à l'endroit même où, le 21 janvier, en faisant une reconnaissance, il tomba sous les balles prussiennes.

Laval. — On a célébré, hier, à quatre heures, l'anniversaire du combat de Saint-Melaine, dernière affaire de l'armée de la Loire, qui eut lieu le 20 janvier 1871, à 2 kilomètres de Laval, où s'élève, aujourd'hui, un monument commémoratif.

Diverses sociétés, notamment celle du Souvenir français ont déposé des couronnes.

L'assistance était évaluée à 4,000 personnes.

Des discours ont été prononcés par le président du Souvenir français et par M. d'Elva, député de Laval.

Quand la musique du 101e régiment s'est retirée la foule a défilé devant le monument en criant : « Vive l'armée! »

Dunkerque. — En l'église Saint-Eloi a eu lieu la cérémonie annuelle organisée par l'association des anciens combattants de 1870-71, en souvenir des soldats et marins tués aux combats de Saint-Quentin et de Buvenval.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 22 janvier. — Le régime d'ouest persiste sur nos régions et la bourrasque signalée hier à l'ouest de l'Irlande passe au nord de l'Ecosse (Stornoway, 741 mm.). Les fortes pressions s'étendent toujours de la Russie à l'Espagne.

Le vent est faible ou modéré de l'ouest sur nos côtes, avec mer agitée ou houleuse.

Des pluies sont signalées dans le nord et l'ouest du continent; en France, on a recueilli 7 mm. d'eau à Dunkerque, 5 à Brest, Paris, Nancy, 1 à Lyon. Une perturbation magnétique a eu lieu dans la nuit du 20 au 21.

La température reste très élevée sur nos régions; elle s'est un peu abaissée en Bretagne.

Ce matin, le thermomètre marquait — 7° à Moscou, 0 à Prague, + 10° à Valentia, 12° à Alger.

On notait : 0° au puy de Dôme, — 1° à l'Aigoual, — 5° au pic du Midi.

En France, un temps doux et pluvieux est encore probable.

A Paris, hier et ce matin, pluvieux.

Moyenne d'hier, 21 janvier : 9°, supérieure de 6°6 à la normale.

Depuis hier, midi, température max. : + 10°8; min. : de ce matin, 9°.

A la tour Eiffel : max., 9°5; min., 8°.

Baromètre à sept heures du matin, 767 mm.; en hausse.

Monte-Carlo : 8 h. matin + 9°, midi + 14°. Magnifique.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer belle à Dunkerque; agitée au Havre et à Boulogne.

Océan. — Mer agitée à Brest et peu agitée à Lorient.

Méditerranée. — Mer peu agitée à Marseille; belle à Sète; très belle à Nice.

Corse. — Mer belle aux îles Sanguinaires.

ARBRE FINANCIER. — Aujourd'hui a eu lieu le vingt-troisième tirage des obligations émises par la Ville de Paris en 1892.

Le numéro 111,692 gagne 100,000 francs.

Le numéro 172,549 gagne 50,000 francs.

Les deux numéros 587,329 et 165,057 gagnent chacun 10,000 francs.

Les trente numéros qui suivent gagnent 1,000 francs : 311, 125, 117,519, 201,079, 416,532, 324,714, 35,884, 536,531, 239,271, 202,242, 385,301, 360,560, 132,087, 440,361, 17,873, 288,496, 242,035, 69,518, 215,049, 153,084, 347,937, 562,536, 365,606, 128,783, 150,631, 171,504, 491,239, 75,771, 280,118, 53,691, 29,137.

A L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS. — L'Association des étudiants vient de procéder au renouvellement annuel de son comité. Les élections ont été effectuées en deux fois, le samedi 13 janvier, puis samedi dernier pour les élections complémentaires. Toutes ces opérations, malgré les querelles qui ont troublé dans ces derniers temps l'association, et que nous avons dites, ont eu lieu dans le plus grand calme.

Hier soir, à neuf heures, le nouveau comité a tenu sa première réunion et a procédé d'abord à l'élection de son bureau.

M. Paul Réveilland, licencié en droit et licencié ès lettres, avocat à la Cour d'appel, a été élu président du comité.

Ont été élus ensuite : comme vice-présidents, MM. Henry Nézard, licencié en droit, et Paul Besques, licencié ès lettres; comme secrétaires, MM. Emile Lancosme, interne en pharmacie, et Louis Cazanobes, étudiant en droit; comme trésorier, M. Joseph Tastevin, licencié ès sciences naturelles; comme bibliothécaire, M. Maurice Têtu, licencié ès lettres. Enfin, ont été élus pour deux mois, à titre de membres complémentaires du bureau, MM. Armand Pierre, licencié en droit, vice-trésorier, et Roger Truelle, externe des hôpitaux, vice-bibliothécaire.

Le comité va avoir pour première tâche de s'occuper d'un projet qui refera, parmi tous les membres de l'association, l'union : il s'agit de l'organisation des fêtes qui seront données cette année, pendant le cours de l'Exposition, pour recevoir les délégations des étudiants étrangers. Ces délégations s'annoncent déjà comme très nombreuses. On se rappelle les belles fêtes qui furent données par les étudiants, lors de l'Exposition de 1889, à Meudon, à l'Opéra, etc. Il paraît que ces merveilles vont être renouvelées et que les étudiants étrangers seront encore mieux reçus, cette année, dans les nouveaux locaux que le président de la République inaugurait dernièrement.

UN INCENDIE. — Un incendie, qui a pris rapidement un certain caractère de violence, s'est déclaré ce matin, vers deux heures, dans un appartement meublé situé au cinquième étage de la maison portant le n° 177, boulevard Haussmann, et occupé par Mme Hamilton, rentière. Les chambres situées au-dessus ont également pris feu. Les locataires se sont levés précipitamment et se sont réfugiés sur les toits dans des costumes un peu trop sommaires pour la saison. Dans cette fuite, Mme Morin, femme de chambre, s'est blessée au pied. Elle a été transportée à l'hôpital Beaujon. Les pompiers, arrivés en hâte, ont éteint le feu assez vite et ont délivré les personnes qui se trouvaient sur le toit. On pense que le sinistre provient du fait que l'on a allumé du feu dans une cheminée qui n'avait pas été ramonée depuis longtemps.

LA « BRETAGNE ». — Un journal annonçait, ce matin, que la *Bretagne*, partie du Havre samedi 13 janvier, n'était pas encore arrivée à New-York; qu'il y avait lieu de concevoir quelque inquiétude de cet fait. On ajoutait que, sur la *Bretagne*, avaient pris place le comte et la comtesse de Castellane.

Nous nous sommes informés, ce matin, à la Compagnie transatlantique et on nous a répondu que la *Bretagne* était arrivée hier matin à New-York; elle n'avait eu aucun retard.

INFORMATIONS DIVERSES

— *Au musée du Louvre.* — On nous demande où se trouvent les salles d'art musulman dont nous avons parlé récemment. Elles sont au premier étage de l'aile Rivoli et donnent sur le palier du grand escalier qui part du musée assyrien.

— La Société de géographie commerciale de Bordeaux a offert hier, à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation, un grand banquet.

A la fin du banquet, M. Sama Zenith, président de la société, après avoir rendu hommage aux fondateurs de la société et retracé l'œuvre accomplie depuis sa fondation, a exposé le rôle de la France dans le monde, le but noble et généreux qui présida à son expansion au dehors et la nécessité de mettre en valeur notre domaine colonial.

M. Wahl, inspecteur général honoraire de l'instruction publique aux colonies, a pris ensuite la parole. Il s'est attaché à démontrer la nécessité de l'expansion coloniale pour la grandeur morale et matérielle de la France. Il a établi le contraste entre ce que serait aujourd'hui la France, si elle avait suivi exclusivement la politique de recueillement préconisée par certains hommes politiques, et ce qu'elle est devenue avec le concours d'hommes qui, comme Jules Ferry, ont pu enrichir le domaine colonial de la France du Tonkin, de la Tunisie, du Soudan, etc...

M. Henri Lorin, professeur à l'université de Bordeaux, rédacteur en chef du *Bulletin de la Société de géographie*, a pris le dernier la parole, pour résumer les résultats obtenus grâce à ces précieux concours, au point de vue des études géographiques et de l'expansion coloniale.

— Aux écoles de la rue Danton, ouverture aujourd'hui de la seconde série des cours et conférences.

Voici le programme relatif au Collège libre des sciences sociales :

Lundi (cinq heures et demie), M. H. Hauser, professeur à la faculté des lettres de l'université de Clermont : Essais de réforme sociale de Charles IV à Colbert.

Mardi (quatre heures et demie), M. Chénon, professeur à la faculté de droit de l'université de Paris : Le rôle social de l'Eglise.

Mercredi (quatre heures et demie), M. Louis Marin, secrétaire adjoint de la Société de géographie commerciale : Méthodes ethniques et sociales. — (Cinq heures et demie), M. de Kellès-Kranz, associé de l'Institut international de sociologie : Théorie sociologique du marxisme.

Vendredi (quatre heures et demie), M. E. Tarbourieh, docteur en droit : Histoire du droit moderne. — (Cinq heures et demie), M. Révelin, professeur au collège Sainte-Barbe, *Histoire de l'économie politique*.

Samedi (quatre heures et demie), M. Louis Vigouroux, professeur d'économie politique à l'école spéciale d'architecture, chargé de *plusieurs missions en Afrique, en Amérique et en Australie* : La mise en valeur des pays neufs. — (Cinq heures et demie), M. le docteur Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris : Démographie.

Les cours reprennent également aujourd'hui à l'école de journalisme et à l'école de morale.

— On annonce le prochain mariage de M. Pierre Chardenet, directeur du cabinet du préfet de police, auditeur au Conseil d'Etat, avec Mlle Marie Plasson, belle-fille du docteur Jullien, chirurgien à Saint-Lazare.

— La recommandation du *Temps* pour les *Colonies de vacances* a produit 3,700 francs de souscriptions; soit 103 enfants en vacances sur 1,106 qui ont été envoyés à la campagne par cette œuvre.

— Tous les jours à 2, 3, 4 et 5 h. aux Grands Magasins *Dufayel* : le célèbre physicien *Meynier* les conférences, avec projections, sur Pompéi ou le Transvaal, le Cinématographe avec tous bruits et dialogues, obtiennent un succès sans précédent. Exposition de mobiliers par milliers. Livraisons franco d'emballage dans toute la France quel que soit le poids ou le volume. Le Catalogue est envoyé franco sur demande.

BULLETIN FONCIER

Comme affaire de spéculation, sans précédent, signalons l'intéressante vente à laquelle procédera Me d'Hardiviller, en la chambre des notaires, le 20 février. Il s'agit de la *Grande Propriété*, boulevard de Strasbourg, 28-30 et 32 et rue du Faubg-St-Martin, 59, d'une contenance de près de 3,000 m. — Sur ce grand emplacement, le seul encore existant sur le boul^d de Strasbourg, en plein centre de Paris, 290 m. seulement sont occupés par un bel immeuble rapportant 31,300 fr.; 2,625 mètres restent libres pour la construction de maisons de rapport.

La mise à prix de cette propriété, divisée en 4 lots, est de 1,400,000 fr. Si on enlève de ce chiffre un capital de 500,000 fr. représenté par le revenu effectué de l'immeuble construit, on voit que les 2,625 m. à bâtir ne ressortent pas, d'après la mise à prix, plus de 343 fr. le mètre, alors que, d'après les plus récentes ventes, il est coté 600 fr. en cet endroit.

Le même jour Me d'Hardiviller met en vente à 80,000 fr., une maison rue Mazarine, 21 et 23. Sa surface de 345 m. met le terrain à 230 fr. L'immeuble n'étant loué que verbalement peut recevoir immédiatement une construction nouvelle. C'est là une bonne petite affaire.

On nous demande 100,000 fr. à 5 0/0 en 2e hypothèque sur une maison rapportant 24,500 fr., estimée par expert 400,000 fr. — Laville, 4, rue Lavoisier, de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

TRIBUNAUX

Le procès des pères assomptionnistes

C'est aujourd'hui que vient devant la 9e chambre correctionnelle le procès intenté aux pères Picard, Bailly, Allez, Jaujou, Jacquot, Maubon, Doumet, Chicard, Chabaud, Gerbier et Debauge pour avoir fait partie d'une association de plus de vingt personnes « formée dans le but de se réunir pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, sans l'agrément du gouvernement ».

Voici le texte du réquisitoire dressé par le parquet :

LE RÉQUISITOIRE DU PARQUET

L'origine de l'association. — Son but

La congrégation des assomptionnistes a été fondée vers 1850 par le père d'Alezon. Son but apparent est purement religieux et paraît être l'extension du règne de Jésus-Christ.

Dès son origine, cette association s'est, en réalité, beaucoup plus occupée de politique que de religion, résolus qu'étaient ses membres à se servir de la seconde pour faire triompher leurs théories politiques et sociales. Dans ce but, ils avaient organisé un pouvoir directeur aux mains du supérieur général, en lui donnant une puissance absolue sur l'ordre, et cette organisation s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Il est absolument impossible de se rendre compte, d'une façon même approximative, des résultats auxquels ont pu arriver les assomptionnistes pendant la première moitié de leur existence; on doit admettre d'ailleurs que la période d'organisation a dû être fort longue et donner fort peu de résultats.

En 1880, les assomptionnistes ont été atteints par les décrets rendus contre les associations religieuses non autorisées, et, comme la plupart de ceux qui avaient été alors expulsés par mesure administrative, ils n'ont pas tardé à rentrer dans leurs anciens domiciles et à reprendre leurs habitudes.

Les « Croix » de Paris et de province

Dès 1883, on les voit fonder le journal la *Croix*, qui sera un organe de propagande politique des plus actifs : très rapidement ce journal, qui ne paraissait d'abord qu'à Paris, est publié dans un grand nombre de départements et même d'arrondissements, comme journal local; et, à l'abri de ces publications, les assomptionnistes ne tardent pas à créer une série de comités *politiques locaux* qui, en apparence, s'occuperont de la gestion du journal, et qui, en réalité, seront de véritables comités politiques et électoraux; entre ces comités des relations directes seront établies à l'aide d'un organe spécial, la *Croix des comités*, fondé en 1889, publié par les soins de la congrégation, sous sa direction immédiate, à l'imprimerie qu'elle possède 8, rue François-Ier et adressé confidentiellement aux *comités des Croix* et à leurs membres. Ces comités organisent des congrès politiques auxquels se rendent de nombreux ecclésiastiques dans chaque région, et, par ce premier moyen, les assomptionnistes s'assurent une influence considérable.

A côté de ce premier organe, l'imprimerie de la « Bonne Presse », 8, rue François-Ier, publie toute une série de journaux, de revues et de manuels : en 1898, plus de trente journaux et revues énumérés dans une brochure intitulée la *Croix*, manuel de propagande, figurent parmi les publications de la maison, sans parler des manuels relatifs notamment à la propagande électorale.

Les comités. — Le groupe « Justice-Egalité »

A côté des comités des *Croix*, l'association des assomptionnistes a fondé un grand nombre d'autres comités poursuivant le même but, c'est-à-dire la mainmise sur le suffrage universel pour arriver à faire triompher leurs idées, par l'élection de candidats choisis par eux, dans les deux Chambres et dans les conseils du gouvernement.

Quelques-uns de ces comités sont uniquement organisés et dirigés par eux; tels sont le comité de « l'association de Notre-Dame de Salut », la ligue de « l'Ave Maria », le comité de « Jeanne d'Arc », « l'Association des Chevaliers de la Croix », « les Pèlerins de Jérusalem », etc...

Un comité distinct a été fondé en 1896, pour répondre à un vœu émis par le congrès régional de la Croix tenu en septembre 1895, sous le titre d'œuvre électorale catholique ou secrétariat d'action électorale catholique.

Cette œuvre plus connue sous le nom de comité « Justice-Egalité » a eu son siège social, 8, rue François Ier, au domicile des assomptionnistes jusqu'à ces derniers temps, et est présidée par le père Adéodat, membre de l'association; depuis quelques mois ce comité a transporté son siège rue de Grenelle, dans le but de dissimuler ses attaches avec les assomptionnistes, attaches qui aux yeux d'un certain nombre de ses membres laïques pouvaient avoir des inconvénients au point de vue de la propagande faite sous l'inspiration et dans l'intérêt de la politique poursuivie par la congrégation.

Cette vaste association compte en France au moins 14 maisons, dont les plus importantes sont celles de Paris, Livry, Nimes, Bordeaux, Arras, etc., et plus de 400 pères assomptionnistes, sans parler des frères et des novices : elle a, en outre, de nombreuses maisons à l'étranger, notamment en Italie, en Belgique et dans l'Orient, où elle en aurait plus de 18.

Par la création et l'organisation des nombreux comités dont il a été parlé plus haut, elle rayonne sur la France entière et son action se fait sentir jusque dans les plus modestes communes.

Ses immeubles à Paris et en province

L'association est en apparence locataire des principaux immeubles qu'elle habite à Paris et en province : en réalité, elle paraît être propriétaire de la plupart de ces immeubles qui ont été acquis sous forme tontinière par quelques-uns de ses membres, auxquels, celles de leurs règles que l'on a pu connaître, interdisent de rien posséder personnellement sans l'autorisation de leur supérieur.

L'immeuble de la rue François-Ier à Paris, notamment, paraît être la propriété d'un M. Baudon de Mony, dont une contre-lettre en date du 26 décembre 1869, soigneusement épinglée au dernier bail par lui consenti en 1897, reconnaît que la propriété appartient aux assomptionnistes. Cet immeuble, à lui seul, représente une valeur de 1,500,000 francs au moins, d'après l'expert commis par M. le juge d'instruction.

La propriété de Livry appartient à M. Benjamin Bailly, en religion père Emmanuel Bailly, qui aurait dépensé notamment 175,000 francs pour l'édification de la chapelle, si l'on en croit les déclarations du père Hilaire, économe de la maison, qui reconnaît en outre que des sommes importantes, 100,000 francs environ, auraient été adressées à sa maison en 1897 et 1898 par la maison mère pour les dépenses immobilières.

Il en serait de même d'un établissement dans la Charente-Inférieure, sis à Saint-Sulpice-de-Royan, qui serait la propriété de deux pères assomptionnistes, MM. Chardavoine, 8, rue François-Ier, à Paris, et Broché (Auguste) à l'Alhambra, à Bordeaux; de l'établissement de Toulouse, propriété des assomptionnistes Maubon (Joseph), 8, rue François-Ier, à Paris, et Chabaud, à Toulouse; de l'établissement de Miribel-lès-Echelles, propriété des assomptionnistes Doumet (Emile), Chicard (Jules) et Jacquot (Emile); de l'établissement d'Arras, acheté par le père Hallum, décédé en 1895, qui a laissé pour légataires universels, le père Banc, assomptionniste, Farras et Maubon, prêtres assomptionnistes; de l'établissement de Clermont-Ferrand, qui appartiendrait à une tontine comprenant les sieurs Vincent de Paul Bailly, François Picard et Germer Durand, assomptionnistes, rue François-Ier, Bernard Bailly, propriétaire, Louis Cavray, à Arras, et Jean-Baptiste Morel, prêtres. Les autres propriétés semblent appartenir à l'association sous le couvert de personnes interposées.

Le coffre-fort du père Hippolyte

Au cours des perquisitions opérées à Paris, le 11 novembre dernier, M. le commissaire de police Péchard a découvert dans la cellule du père Hippolyte Saugrain, économe général de la congrégation, une somme d'environ 1,500,000 francs, composée d'or et de billets de banque, ainsi qu'un nombre considérable de titres et de valeur qu'il avait évalué à 300 ou 400,000 francs et qui, d'après le père Hippolyte, ne s'élevait qu'à 130,000 francs. Ce dernier prétend, malgré les affirmations précises et détaillées données par le commissaire de police, dans sa déposition faite sous la foi du serment, qu'il n'y avait pas plus de 79,000 francs en espèces. — Ce chiffre paraît d'autant plus inacceptable que, d'après un document trouvé dans les perquisitions pratiquées à Nîmes, les dépenses effectuées de 1886 à 1892 se sont élevées à plus de 3,000,000 de francs qui se décomposent ainsi :

Une mission	974.903 fr.
Les maisons de France	1.594.773
Pèlerinage de Jérusalem	3.300.000
Notre-Dame-de-Salut	212.738
Vœu national	194.000
Pèlerinage de Lourdes	2.500.000
Au total	8.676.474 fr.

En outre, « les œuvres de presse dépensent à elles » seules plus que toutes les autres maisons, mais » gagnent tout ce qu'elles dépensent, et leurs dettes » qui sont énormes sont bien inférieures à la valeur » des immeubles qu'elles ont dû acquérir » d'après ce document.

On peut en conclure que de ce dernier chef l'économe général a encore un roulement de fonds des plus importants et l'on n'est dès lors point étonné, d'une façon même approximative, des résultats auxquels ont pu arriver les assomptionnistes pendant la première moitié de leur existence; on doit admettre d'ailleurs que la période d'organisation a dû être fort longue et donner fort peu de résultats.

En 1880, les assomptionnistes ont été atteints par les décrets rendus contre les associations religieuses non autorisées, et, comme la plupart de ceux qui avaient été alors expulsés par mesure administrative, ils n'ont pas tardé à rentrer dans leurs anciens domiciles et à reprendre leurs habitudes.

Les « Croix » de Paris et de province

Dès 1883, on les voit fonder le journal la *Croix*, qui sera un organe de propagande politique des plus actifs : très rapidement ce journal, qui ne paraissait d'abord qu'à Paris, est publié dans un grand nombre de départements et même d'arrondissements, comme journal local; et, à l'abri de ces publications, les assomptionnistes ne tardent pas à créer une série de comités *politiques locaux* qui, en apparence, s'occuperont de la gestion du journal, et qui, en réalité, seront de véritables comités politiques et électoraux; entre ces comités des relations directes seront établies à l'aide d'un organe spécial, la *Croix des comités*, fondé en 1889, publié par les soins de la congrégation, sous sa direction immédiate, à l'imprimerie qu'elle possède 8, rue François-Ier et adressé confidentiellement aux *comités des Croix* et à leurs membres. Ces comités organisent des congrès politiques auxquels se rendent de nombreux ecclésiastiques dans chaque région, et, par ce premier moyen, les assomptionnistes s'assurent une influence considérable.

A côté de ce premier organe, l'imprimerie de la « Bonne Presse », 8, rue François-Ier, publie toute une série de journaux, de revues et de manuels : en 1898, plus de trente journaux et revues énumérés dans une brochure intitulée la *Croix*, manuel de propagande, figurent parmi les publications de la maison, sans parler des manuels relatifs notamment à la propagande électorale.

Les comités. — Le groupe « Justice-Egalité »

A côté des comités des *Croix*, l'association des assomptionnistes a fondé un grand nombre d'autres comités poursuivant le même but, c'est-à-dire la mainmise sur le suffrage universel pour arriver à faire triompher leurs idées, par l'élection de candidats choisis par eux, dans les deux Chambres et dans les conseils du gouvernement.

Quelques-uns de ces comités sont uniquement organisés et dirigés par eux; tels sont le comité de « l'association de Notre-Dame de Salut », la ligue de « l'Ave Maria », le comité de « Jeanne d'Arc », « l'Association des Chevaliers de la Croix », « les Pèlerins de Jérusalem », etc...

Un comité distinct a été fondé en 1896, pour répondre à un vœu émis par le congrès régional de la Croix tenu en septembre 1895, sous le titre d'œuvre électorale catholique ou secrétariat d'action électorale catholique.

Cette œuvre plus connue sous le nom de comité « Justice-Egalité » a eu son siège social, 8, rue François Ier, au domicile des assomptionnistes jusqu'à ces derniers temps, et est présidée par le père Adéodat, membre de l'association; depuis quelques mois ce comité a transporté son siège rue de Grenelle, dans le but de dissimuler ses attaches avec les assomptionnistes, attaches qui aux yeux d'un certain nombre de ses membres laïques pouvaient avoir des inconvénients au point de vue de la propagande faite sous l'inspiration et dans l'intérêt de la politique poursuivie par la congrégation.

Cette vaste association compte en France au moins 14 maisons, dont les plus importantes sont celles de Paris, Livry, Nimes, Bordeaux, Arras, etc., et plus de 400 pères assomptionnistes, sans parler des frères et des novices : elle a, en outre, de nombreuses maisons à l'étranger, notamment en Italie, en Belgique et dans l'Orient, où elle en aurait plus de 18.

Par la création et l'organisation des nombreux comités dont il a été parlé plus haut, elle rayonne sur la France entière et son action se fait sentir jusque dans les plus modestes communes.

Ses immeubles à Paris et en province

L'association est en apparence locataire des principaux immeubles qu'elle habite à Paris et en province : en réalité, elle paraît être propriétaire de la plupart de ces immeubles qui ont été acquis sous forme tontinière par quelques-uns de ses membres, auxquels, celles de leurs règles que l'on a pu connaître, interdisent de rien posséder personnellement sans l'autorisation de leur supérieur.

L'immeuble de la rue François-Ier à Paris, notamment, paraît être la propriété d'un M. Baudon de Mony, dont une contre-lettre en date du 26 décembre 1869, soigneusement épinglée au dernier bail par lui consenti en 1897, reconnaît que la propriété appartient aux assomptionnistes. Cet immeuble, à lui seul, représente une valeur de 1,500,000 francs au moins, d'après l'expert commis par M. le juge d'instruction.

La propriété de Livry appartient à M. Benjamin Bailly, en religion père Emmanuel Bailly, qui aurait dépensé notamment 175,000 francs pour l'édification de la chapelle, si l'on en croit les déclarations du père Hilaire, économe de la maison, qui reconnaît en outre que des sommes importantes, 100,000 francs environ, auraient été adressées à sa maison en 1897 et 1898 par la maison mère pour les dépenses immobilières.

Il en serait de même d'un établissement dans la Charente-Inférieure, sis à Saint-Sulpice-de-Royan, qui serait la propriété de deux pères assomptionnistes, MM. Chardavoine, 8, rue François-Ier, à Paris, et Broché (Auguste) à l'Alhambra, à Bordeaux; de l'établissement de Toulouse, propriété des assomptionnistes Maubon (Joseph), 8, rue François-Ier, à Paris, et Chabaud, à Toulouse; de l'établissement de Miribel-lès-Echelles, propriété des assomptionnistes de Nancy. Cette nouvelle n'était pas exacte. Les défenseurs de Mlle Lecoanet avaient, paraît-il, été induits en erreur par une mention mise sur le dossier de l'affaire et mal interprétée. En réalité, le bureau de l'assistance judiciaire de Nancy avait décidé d'ajourner au 19 janvier sa décision sur la demande de Mlle Maria Lecoanet.

Ce bureau vient de rendre sa décision qui est négative.

En conséquence, l'assistance judiciaire est refusée à Mlle Maria Lecoanet.

La décision du bureau d'assistance de Nancy n'est pas motivée.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons de Tamaris (Var) le décès subit du général de brigade du cadre de réserve Auguste Leclaire, ancien colonel du 92e de ligne.

Petit-fils du général Leclaire, dont le nom est gravé sur l'Arc de Triomphe, le général Leclaire était né en 1823, à Colmar, en Alsace, où son frère aîné a été jusqu'en 1870 professeur au lycée.

Sorti de Saint-Cyr en 1844, il était colonel en 1870 et commandait une brigade à l'armée de l'Est. Toujours à l'arrière-garde pendant la désastreuse retraite en Suisse, il eut les pieds gelés, accident dont il ne se releva jamais complètement. Général de brigade en 1878, il prit prématurément sa retraite pour raison de santé et se fixa d'abord à Toulon, puis peu après à Tamaris.

Profondément attaché à son pays d'origine, le général Leclaire avait toujours espéré finir ses jours à Colmar, dans la maison paternelle, qu'il s'était pieusement conservée. Sa charité était inépuisable, et les pauvres de Tamaris qu'il secourait ont tenu à lui témoigner leur profonde reconnaissance en portant eux-mêmes son cercueil au cimetière.

L'Alsace a perdu un de ses plus nobles enfants.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre confrère E.-Edm. Grimard, critique musical des *Annales politiques et littéraires*.

Ses obsèques seront célébrées demain matin, à dix heures, à Saint-Pierre-de-Chaillot.

On nous annonce la mort de M. T.-V. Charpentier, professeur honoraire de philosophie au lycée Louis-le-Grand, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de cinquante-huit ans en son domicile, 55, rue Bellechasse.

Les obsèques auront lieu demain mardi, à midi, en l'église Sainte-Clotilde.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Selon le désir formel du défunt, aucun discours ne sera prononcé sur la tombe.

Hier, ont eu lieu à Autun, où habite sa sœur, Mme Braillot, les obsèques de M. Pointu-Norès, ancien préfet, décédé vendredi dernier à Nogent-sur-Marne. M. Pointu-Norès, qui avait appartenu à la rédaction du journal la *Cloche*, sous la direction de Louis Ulbach, était entré dans l'administration en 1871. Il avait été préfet de la Haute-Marne; puis directeur des beaux-arts et enfin préfet de l'Isère, de l'Hérault et de l'Eure. Il était âgé de soixante-trois ans.

THÉATRES

Les nouvelles intéressantes nous arrivent aujourd'hui de l'étranger.

Voici, d'abord, un vœu formulé par Verdi :

L'illustre compositeur a attaché, comme on sait, son nom à une institution de philanthropie où les artistes de chant trouveront un abri et une existence assurée.

Après avoir consacré une somme très importante pour fonder et doter cet établissement de retraite, déclaré d'utilité publique, Verdi lui a fait abandon de tous droits d'auteur qui pourraient lui revenir.

En faisant part de cette intention au ministre Baccelli, avec qui Verdi est en relations épistolaires continues, l'illustre maître a exprimé le vœu d'être, après sa mort, enterré dans la chapelle de cette maison de retraite à Milan; vœu qui ne peut se réaliser que par une loi spéciale votée par le Parlement.

Les journaux italiens annoncent d'autre part que Mme Bellincioni, dans le courant de cette année, chantera à Paris, au théâtre Sarah-Bernhardt.

La Bellincioni donnera six ou huit représentations, se montrant dans deux opéras, dans la *Traviata* et dans la *Fedora* de Giordiano. Les autres artistes, y compris les chœurs, seront aussi italiens, l'orchestre sera de Paris. Mme Sarah Bernhardt a mis à la disposition de la Bellincioni tout le matériel scénique de son théâtre, celui-là qu'elle emploie pour interpréter la *Dame aux camélias* et *Fédora*. M. Victorien Sardou s'est intéressé à ce projet, et il a écrit à la Bellincioni pour l'encourager à cette épreuve.

La Bellincioni, qui, de Vienne, se rend en ce moment à Saint-Pétersbourg, viendra à la fin du mois à Paris pour remercier Mme Sarah Bernhardt et M. Sardou.

— Ce soir, lundi :

A la Comédie-Française, à neuf heures, pour la continuation des débuts de M. Dessonnes, *On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset, avec la distribution suivante :

MM. de Féraudy, le baron; Leloir, Blasius; Pierre Laugier, Bridaine; Dessonnes, Perdican; Clerh, le chœur des vieillards; Dehelly, le chœur des jeunes gens; Roger, un paysan; Mmes Bartet, Camille; Muller, Rosette; Amel, dame Pluche.

Au théâtre Antoine, à neuf heures, première représentation de la *Gitane*, drame en quatre actes, de M. Jean Richepin.

En voici la distribution :

MM. Antoine, l'abbé; de Max, Hourgno; André Bruly, José; Normand, Jacques de Morense; Arquillière, Claude; Marsay, de Fondrilles; Desfontaines, Minutelli; Janvier, de Versain; Séruzier, Angel; Mmes Marie Laurent, Hourgna; Mello, Rita; Suzanne Desprès, Mmes de Morense; Renée Maupin, Mme de Versain; Marley, Pablo; la petite Amyot, Suzanne.

Au théâtre de l'Athénée, à huit heures un quart, répétition générale de *Pour la paix*, un acte de M. Duesberg, *l'Homme à l'oreille coupée*, comédie en trois actes, de M. Francis de Croisset, et d'*Un amant délicat*, pièce en un acte, de M. André Picard.

Il est très regrettable que l'Athénée ait cru devoir maintenir sa répétition générale pour un jour où la Comédie-Française et le théâtre Antoine convoquaient déjà la presse. Le cercle de la critique n'a donc pas protesté?

— Le théâtre du Châtelet annonce les dernières représentations de *Robinson Crusoé*. L'intéressante pièce de MM. Blum et Decourcelle sera jouée pour la dernière fois le dimanche 4 février.

— Spectacles de la semaine au théâtre Antoine :

Lundi, mardi, jeudi et samedi, la *Gitane*; mercredi et vendredi, *En paix*.

— Mlle Lormont, une jeune cantatrice d'avenir, vient de signer un engagement avec le Lyrique-Renaissance où elle débutera par le rôle d'Euphrosine dans *Euphrosine et Coradin*, de Méhul.

— Le Nouveau-Cirque de la rue Saint-Honoré donnera mardi prochain la première représentation des *Indiens Sioux*, grande pantomime équestre et nautique.

— Mercredi, à quatre heures un quart, au Lyrique-Renaissance, troisième matinée artistique, sous la direction de M. Jules Danbé :

Conférence de M. Léo Claretie. — Sonate pour violoncelle et piano (C. Saint-Saëns) : M. Destombes et Mlle Percheron. — Air de la *Fête au village voisin* (Boieldieu) : M. Soulacroix. — Air du Mysoli de la *Perle du Brésil* (Félicien David) : Mlle Jeanne Leclerc. Solo de flûte par M. A. Maquarre. — Trio (1re audition) pour piano, violon et violoncelle (Emile Trépard) : MM. Soudant, Destombes et l'auteur. — Air du *Valet de chambre* (Carafa) : M. Soulacroix. — Rondo de la *Clochette* (Hérold) : Mlle Jeanne Leclerc. — Duo de la *Flûte enchantée* (Mozart) : Mlle Jeanne Leclerc et M. Soulacroix. — Quatuor (Beethoven) : MM. Soudant, de Bruyne, Quichemerre et Destombes.

Prix des places : 2 fr., 1 fr. et 50 centimes.

— A l'occasion de la Saint-Charlemagne :

A l'Odéon, dimanche prochain 28 janvier, on donnera une dern